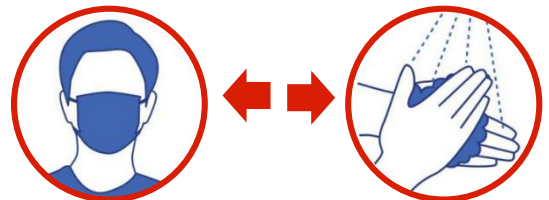


Soins de suite et de réadaptation	1 personne par jour, par patient, limitée à 1h. Registre à renseigner à l'entrée du service.
Chirurgie	1 personne par jour, par patient, limitée à 1h. Registre à renseigner à l'entrée du service.
Médecine	1 personne par jour, par patient, limitée à 1h. Registre à renseigner à l'entrée du service.
Maternité	Présence limitée au conjoint .
Pédiatrie Néonatalogie	Présence limitée aux parents .
Psychiatrie	2 personnes par visite (limitée à 1 par jour), par patient, limitée à 1h. Registre à renseigner à l'entrée du service.
Urgences	Présence d'un seul accompagnant (si nécessaire).
Consultations	Présence d'un seul accompagnant (si nécessaire).

Sauf avis médical contraire.

Pass sanitaire obligatoire et respect des gestes barrières OBLIGATOIRE.



Toutes les personnes présentant des symptômes respiratoires sont interdites de visites.